

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

ACTE ADDITIONNEL
N° 6/01-CEMAC-CE-03

Portant nomination d'un Secrétaire
Général Adjoint de la Commission Bancaire
en Afrique Centrale. *BY*

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT,

VU le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique
Centrale du 16 Mars 1994 et son additif en date du 5 Juillet 1996;

VU la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale ;

En sa séance du 08 DEC. 2001

A D O P T E

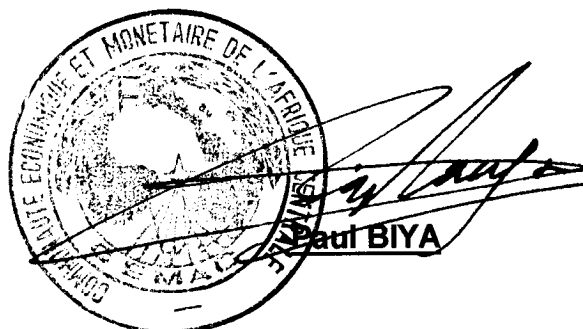
l'Acte dont la teneur suit :

Article 1er. Monsieur Rafael TUNG NSUE est nommé Secrétaire Général Adjoint de
la Commission Bancaire en Afrique Centrale (COBAC).

Article 2. Le présent Acte additionnel entre en vigueur à compter de la date de sa
signature et est publié au Bulletin Officiel de la Communauté.

YAOUNDE, le 08 DEC. 2001

LE PRESIDENT,


Paul BIYA